

À partir de mars 2026 :

- on utilise les bacs jaunes (finis les sacs),
- sauf pour les foyers ne pouvant accueillir de bac : utilisation de sacs jusqu'à l'installation de points d'apport volontaire (à venir).
- on y met en vrac les emballages et les papiers,
- nouveau calendrier de collecte.

Infos sur www.bassin-de-marennes.com

Les déchets ménagers recyclables dans les poubelles jaunes

Emballages en métal



Emballages en plastique



Briques en carton



Papiers



Les autres déchets

Verre



En points
d'apport volontaire



Textiles



En points
d'apport volontaire



Bio-déchets

Déchets de cuisine,
de maison, de jardin
Dans le composteur :
à commander pour 15€



Pour les foyers ne pouvant
accueillir de composteur :
dépot des déchets alimentaires
dans des points d'apport
volontaire installés au
cours
de l'année
2026.



Dates et lieux d'implantation à venir
sur www.bassin-de-marennes.com

Ordures ménagères

Litière, produits d'hygiène
et de salle de bain,
mégots, vaisselle jetable,
polystyrène...



Dans les
poubelles grises

Pour les foyers ne pouvant
accueillir de bac : utilisation
des sacs blancs prépayés
jusqu'à l'installation de points
d'apport volontaire au cours
de l'année 2026.



RÉDUIRE & TRIER SES DÉCHETS :
C'EST MAÎTRISER SON BUDGET

0 805 707 887

Service & appel
gratuits

À JETER ?
À RECYCLER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play

Disponible sur
Windows
Phone